

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 5 MARS 2024**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 5 mars 2024, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Monsieur Pierre Chamberland, maire, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Madame Michelle Richer, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Madame Michelle Richer, mairesse-suppléante.

2024-03-042

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter l'ordre du jour.

2024-03-043

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024–

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024.

2024-03-044

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

| <u>Fournisseurs</u> | <u># Factures</u> | <u>Description</u> | <u>Montant</u> |
|-------------------------------|-------------------|---------------------------------------|----------------|
| - Aquatech | 80177 | exploitation des eaux usées | 2,599.51\$ |
| - Diana Lussier Pelletier | 770951 | entretien de février | 1,724.63\$ |
| - J.L.M. inc. | 1873 | contrat déneigement 4 de 6 | 22,995.00\$ |
| - J.L.M. inc. | 1915 | sel et abrasif au 29/02/2024 | 3,099.96\$ |
| - Environmental 360 Solutions | 12720 | nett./vidange toilette en béton janv. | 291.60\$ |
| - Environmental 360 Solutions | 12917 | nett./vidange toilette en béton fév. | 145.80\$ |

TOTAL : 30,856.50 \$

2024-03-045

Acceptation des comptes à payer en mars 2024 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 5 mars 2024 au montant de 85,862.72\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de février 2024 au montant de 85,862.72\$ à être payés en mars 2024, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2024-03-046

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant 750.04\$ à savoir :

| <u>Nom Fournisseur</u> | <u>Raison</u> | <u>Montant</u> |
|------------------------|-------------------------------|----------------|
| Visa | | |
| - Librairie Moderne | cartes cadeaux Saint-Valentin | 100.00\$ |
| - Amazon | étiquettes biblio | 16.07\$ |
| - Bureau en Gros | papeterie et fournitures | 541.99\$ |
| - Druides Informatique | logiciel Antidote | 91.98\$ |

2024-03-047

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –
La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

Période de questions

2024-03-048

Proanima : Rapport de données et d'activités pour l'année 2023 –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du Rapport de données de 2023 et la Revue d'activités 2023 pour Saint-Valentin reçus de la firme Proanima.

2024-03-049

Activité pour Pâques –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser un montant budgétaire de 100.00\$ pour l'achat d'un prix de participation pour la tenue d'une activité pour Pâques sous la forme de rallye pour les enfants.

2024-03-050

Groupe Degrandpré : Autorisation de paiement –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 30,101.13\$, incluant les taxes, à la firme Groupe Degrandpré pour le forage d'un puits, le tout conforme à la soumission déposée et validée par la firme d'hydrogéologue au dossier.

2024-03-051

Génipur : Autorisation de paiement –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la facture au montant de 7,795.31\$, incluant les taxes, à la firme Génipur représentant 50% du travail dans le cadre du mandat pour l'élaboration d'un programme fonctionnel et technique pour le chauffage de l'édifice municipal ainsi que l'installation de génératrice pour tous les bâtiments sur le terrain municipal.

2024-03-052

Fête des voisins –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de promouvoir la Fête des voisins qui aura lieu le 1^{er} juin 2024, qui a changé de nomination pour « La fête du voisinage », et mettre certains biens municipaux à la disposition des citoyennes et citoyens au besoin.

2024-03-053

Suivi dossier nouveau puits –

CONSIDÉRANT QUE le forage du puits à l'arrière de l'édifice municipal contient du méthane, un gaz biogénique que l'on retrouve quelquefois dans les puits forés dans les Basses-Terres du Saint-Laurent et dans la Vallée du Richelieu, l'eau demeure potable, par contre, il y a un enjeu de sécurité, car le méthane est inflammable ;

CONSIDÉRANT QUE l'hydrogéologue conseille que le puits foré devra être obturé (colmaté), qu'une inspection caméra devra être réalisée afin d'essayer de localiser l'endroit d'où provient le gaz et ainsi placer un bouchon de bentonite (argile) à l'endroit des venues de gaz pour diminuer le risque de migrer vers le nouveau forage.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QU' une inspection caméra dans le puits foré soit faite ;

QUE le colmatage du puits doit être fait selon les règlements applicables et que toutes les mesures doivent être prises pour préserver l'eau souterraine ;

QUE les travaux de colmatage soient effectués par la firme d'hydrogéologue et par la firme de foreur déjà mandatées ;

QU' un nouveau forage pourra être fait sur le terrain à l'avant de l'édifice municipal, tel qu'identifié par la firme d'hydrogéologue ;

QUE tous les travaux pour le forage du deuxième puits soient réalisés par les mêmes firmes mandatés lors des appels d'offres et de respecter les prix soumis lors de l'octroi desdits mandats.

2024-03-054

Formation obligatoire pour les membres des CCU (PL16) :
Autorisation coût de formation –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser chaque membre du Comité Consultatif d'Urbanisme à suivre la formation obligatoire offerte par la FQM ou COMBEQ au coût de 160.00\$, plus les taxes applicables par participant afin que chacun reçoive une attestation suite à la formation. Un jeton de présence sera donné lorsque le membre aura suivi la formation.

2024-03-055

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Maison Hina : Remerciements pour le soutien financier.

2024-03-056

Mandat Simon Tougas, Le Jardinier –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de mandater la firme Simon Tougas, Le Jardinier pour l'entretien et le maintien des tailles d'arbustes et de vivaces et des aménagements paysagers sur le terrain de l'édifice municipal.

2024-03-057

Fauchage des abords de routes : Appel d'offres –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'administration à transmettre un appel d'offres sur invitation pour le fauchage des abords de routes.

Période de questions

2024-03-058

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:40 heures.

Je, Michelle Richer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michelle Richer
Mairesse-suppléante

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière